

La biodiversité : relever le défi sociétal

Déclaration du groupe de l'agriculture

Le CESE est l'instance d'expression des différentes composantes de la société civile. C'est ce que nous avait rappelé le Président de la République le 14 janvier dernier, lors de sa venue à l'occasion de notre séance inaugurale.

Le Conseil économique, social et environnemental est une chance pour notre pays car c'est le lieu privilégié du dialogue entre les forces vives de la Nation. Les membres du groupe de l'agriculture sont des professionnels, engagés dans des organisations agricoles ; ils sont très fiers de porter la voix de l'agriculture dans cette troisième assemblée de la République. Ils étaient heureux de participer aux débats dans ce que le Président Delevoye souhaite être la « Maison des citoyens ». Le groupe de l'agriculture est tout à fait convaincu de l'utilité de l'assemblée et des travaux qu'elle conduit. À la condition toutefois qu'on lui permette de fonctionner et qu'on ne confonde pas vitesse et précipitation.

Le groupe de l'agriculture souhaite faire entendre ses regrets sur le travail engagé à la section de l'environnement et aussi sur le résultat obtenu. Nous reconnaissons toutefois que la tâche était ardue face à la détermination et aux convictions fortes de certains.

Si le CESE est le lieu d'expression des forces vives, il faut leur donner la possibilité de s'exprimer. Nous siégeons en tant qu'agriculteurs et nous assumons les engagements en tant que représentants des organismes qui nous ont désignés. Il nous est impossible de passer des journées entières au Palais d'Iéna et nous ne sommes ni des techniciens, ni des experts des sujets qui sont traités dans notre section.

Nous sommes ici pour que le secteur agricole soit intégré aux débats de notre société mais aussi pour qu'il soit à l'écoute des préoccupations de la société. Nous sommes ici pour que les orientations discutées prennent en compte la dimension agricole, complexe et pas toujours bien comprise par nos concitoyens.

Il nous est apparu, tout au long de l'élaboration de cet avis, qu'il fallait avoir du temps - beaucoup de temps - et une grande expertise pour participer aux travaux de la section. De plus, l'avis voulait traiter des problématiques internationales, nationales et locales or il en est ressorti une grande confusion qui ne nous a pas permis de dégager des orientations claires qui auraient permis de fixer des objectifs clairs.

Le groupe de l'agriculture s'interroge dès lors sur le devenir de notre assemblée qui, si l'on n'y prend pas garde, pourrait se priver des forces vives et de professionnels en activité, pour laisser la place exclusive à des techniciens, experts et autres spécialistes.

Sur le fond, dans l'ensemble, l'avis sur la biodiversité ne paraît pas répondre à nos préoccupations et néglige beaucoup trop les aspects économiques, sociaux et humains.

Pour le groupe de l'agriculture, la biodiversité est un élément essentiel de nos métiers et de l'agriculture d'une manière générale ; nous l'avons intégrée depuis très longtemps. Les pratiques agricoles et les milieux naturels sont en étroite relation et forment des systèmes agro-écologiques, reconnus aujourd'hui parce que les agriculteurs ont su les préserver - comme les prairies ou les bocages - voire les restaurer - comme les haies. Ainsi, dans le département de la Manche, on dénombre aujourd'hui 75 000 kilomètres de haies et 40 000 arbres, fruits du travail d'agriculteurs et d'autres acteurs du monde rural.

De bonnes pratiques de gestion et des aménagements bien pensés dans les milieux agricoles favorisent la biodiversité. C'est donc au quotidien, dans l'exercice de notre métier, que nous vivons au cœur de la biodiversité et que nous participons à son maintien et à sa préservation. Pour nous, pour le sujet qui nous intéresse aujourd'hui, le contrat vaut mieux que la contrainte. Les agriculteurs sont plus performants dans un travail de développement et d'appropriation que par la réglementation. C'est pour cela que nous avons rappelé, lors de nos débats en section, que la trame verte et bleue était indispensable à la circulation des espèces dans les espaces mais qu'elle ne devait pas être opposable. Nous sommes parfaitement capables de répondre à cet objectif comme nous avons su le faire pour l'engagement du Grenelle relatif à l'utilisation des produits phytosanitaires. En dix-huit mois, 132 000 agriculteurs ont été formés par les chambres d'agriculture, les coopératives ainsi que par d'autres structures de formation. Le tout a été financé en grande partie par nos fonds de formation continue.

Nous aurions donc été heureux de pouvoir montrer, de manière concrète, les liens étroits qui unissent l'agriculture et la biodiversité. Nous regrettons beaucoup que les conditions de travail et les délais ne nous aient pas donné la possibilité d'aller jusqu'au bout. Le groupe de l'agriculture a décidé de s'abstenir.